

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 15 Septembre 2011

Objet : L'an deux mille onze et le **quinze Septembre**
à **17 heures 30**

**Discussion sur
orientations
budgétaires
pour 2012**

**Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON**

1109/04

Présents ou représentés :

**M. THAON, BECK, BLANCHI, CIAIS, CONCAS, CORNIGLION, DELIA,
FRERE, GINESY, GUEGUEN, LORENZI, MANFREDI, MARY, MORIN,
LEMOUTON, PRIOUT, SPINELLI, TAMBAY, VICTOR.
MMES BANDECCHI, BRUNN-ROSSO, CHESNAIS, DAO-LENA,
EL HEFNAOUI, ETCHART, FORESTIER, MAIFFREDI, MIGLIORE,
PRATICO, RENAUDO.**

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Il propose **un budget 2012** du Syndicat Mixte de rigueur et sans augmentation s'élevant à **1 709 000 euros**.

PARTICIPATIONS 2011

CONSEIL GENERAL : 1 050 000 €

COMMUNES : 460 €/ An et Enfant

ELÈVES : 315 €/ An

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Suite délibération 1109/04

	budget 2011	orientations 2012
Recettes	1 709 000,00 €	1 709 000,00 €
Report Excédent	85 374,26 €	50 000,00 €
Participation C.G.	1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
Participation Communes	308 000,00 €	310 000,00 €
Participation Elèves	264 000,00 €	265 000,00 €
Autres participations	1 625,74 €	34 000,00 €
Dépenses	1 709 000,00 €	1 709 000,00 €
Charges de fonctionnement	106 000,00 €	106 000,00 €
Déplacements	160 000,00 €	160 000,00 €
Frais de personnel	1 376 000,00 €	1 376 000,00 €
Amortissement et autres	17 000,00 €	17 000,00 €
Fond de Réserve	50 000,00 €	50 000,00 €

VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

